

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 27 juin 2024

Nombre de membres

. Afférents au C.M.
19. En exercice :
18. Qui ont pris part à la
délibération :

Vote

Pour :14

Contre 2

Abstention

L'an deux mille vingt-quatre,

et le vingt-sept juin,

à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA Maire

Présents : Messieurs BENVENUTI- COSTA – FEYDEL – MORELLI – PAOLINI et Mesdames GUARDINI – PONZEVERA – ROVERE – SANCIU – ANTONELLI et VOLELLI.

Procurations : FERRAGUTI à MORELLI – HLUSICKA à PAOLINI – SEBASTIANI à COSTA – SIMONETTI-MALASPINA à FEYDEL

DATE DE LA
CONVOCATION
21/06/2024DATE AFFICHAGE
28/06/2024

Absents : PANZA – POLI

Mr Paul COSTA a été nommé(e) secrétaire de séance.

Objet de la délibération :**TRAVAUX DE CHAUSSEE, TROTTOIRS, STATIONNEMENT DU POLE ECONOMIQUE DES ARCADES**

Le Maire rappelle au Conseil que les accès actuels et aménagements pour desservir le pôle économique des arcades sont vétustes et n'assurent pas un aménagement optimal pour les usagers de la commune (en termes de sécurité, accessibilité, stationnement...). Il propose de réaliser des travaux de chaussée, trottoirs, stationnement du pôle économique des arcades

Ce projet comprend en partie :

- Sécurisation des accès PMR/poussette sur les trottoirs, passage piétons
- Réhabilitation des revêtements, écoulements des eaux pluviales vétustes existants
- Sécurisation des cheminements piétons

Le montant de l'opération s'élèverait à **220 000€ HT**.

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les travaux de chaussée, trottoirs, stationnement du pôle économique des arcades
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afin de mener à bien ces travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.